

VILLETTE-DE-VIENNE

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « *retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Vienne

Canton (jusqu'en 2014) : Vienne nord

Canton (depuis 2015) : Vienne 1

Sous l'Ancien Régime, la communauté de Serpaize-Formons regroupait plusieurs paroisses : Saint-Hyppolite-Chuzelles, Saint-Maurice-de-Chuzelles, Serpaize et Villette.

Lors de la Révolution, Serpaize-Formons pris le nom de « Villette-Serpaize-et-Chuzelles ».

En 1875, Villette-Serpaize-et-Chuzelles fut démembrée. Chuzelles acquit son indépendance et devint une commune à part entière.

En 1926 Villette-Serpaize a été divisée en deux communes : Serpaize et Villette (qui prit le nom en 1936 de Villette-de-Vienne).

En conclusion, d'une seule communauté devenue commune sont issues trois communes : Serpaize, Chuzelles et Villette-de-Vienne.

Historique de la conservation des archives de la commune

Au moment de la séparation en 1875 entre Villette-Serpaize et Chuzelles, les archives de l'ancienne commune Villette-Serpaize-et-Chuzelles ne firent pas l'objet d'une attention particulière ni d'un protocole de dévolution précis. Le hasard semble avoir présidé entièrement ou presque à leur répartition. Si bien que Villette-Serpaize d'un côté et Chuzelles de l'autre ont conservé chacune, sans répartition logique, des archives d'Ancien Régime et du XIXe s.

Enfin lors de la division en deux communes de Villette et de Serpaize en 1926, les archives sont restées en mairie de Villette-de-Vienne.



Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : oui

Répertoire par C. Pépin, 2025, 17 p. [rép. consultable aux archives de l'Isère].

2 - Documents principaux :

Avant 1927 voir la fiche de Vilette-Serpaize-et-Chuzelles

Délibérations.

dep. 1927

Etat civil.

dep. 1927

Recensement de la population.

1926-1954

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1 - Classées : oui

Cote : 4 E 470

Répertoire par A. Bouilloc, 1997, 15 p. [rép. consultable sur <https://archives.isere.fr/>].

Métrage classé : 2,20 m. l.

2 - Documents principaux :

Voir la fiche de Vilette-Serpaize-et-Chuzelles

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

4E693 Archives communales déposées de Chuzelles (anciennement Serpaize-Formons, puis Vilette-Serpaize-Chuzelles puis Chuzelles).

L1403-1408, L2977-2983 Municipalité de canton de de Vilette-Serpaize¹. an IV-an VIII

2 - Aux Archives municipales de Vienne

AA7/5 Enquête de 1572 sur les exempts de taille : déclarations de communautés dont celle de Serpaize-Vilette et Formont.

Hôpital de Vienne H 352-353 Communauté de Serpaize-Formont : rôles de taille, compte consulaire, procès. 1587-1676

Hôpital de Vienne H 368 Rôles d'impôts pour réparations à la cure. Copie des titres de noblesse de M. de Bérard. mi XVIIe s.

¹ La municipalité de canton de Vilette-Serpaize administre de l'an IV à l'an VIII les communes de Vilette-Serpaize, Luzinay, Illins et [Seyssuel-et-]Chasse.